



ALLIANCE

Fiche d'information régionale pour l'Afrique

**ESTIMATIONS MONDIALES DU TRAVAIL
DES ENFANTS ET L'ESCLAVAGE MODERNE DE 2017**

Introduction

En 2015, les dirigeants du monde ont adopté les Objectifs de développement durable à l'horizon de 2030 (ODD): 17 objectifs intégrés et 169 cibles s'y rapportant, afin d'orienter le développement mondial. La cible 8.7 des ODD appelle les gouvernements à:

Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

Les estimations mondiales du travail des enfants¹ et de l'esclavage moderne² de 2016 rendent compte du chemin qu'il nous reste à parcourir pour honorer ces engagements. La présente fiche d'information régionale résume les principaux résultats des estimations mondiales pour la région Afrique. Elle traite également les principales priorités politiques régionales qui mèneront à l'éradication du travail des enfants d'ici à 2025, et à celle de l'esclavage moderne d'ici à 2030.

Travail des enfants: principaux faits et défis

Tableau 1

Principales statistiques: travail des enfants

Distribution en pourcentage et en nombre (milliers) d'enfants astreints au travail des enfants et au travail dangereux, par groupe d'âge, Afrique, 2016

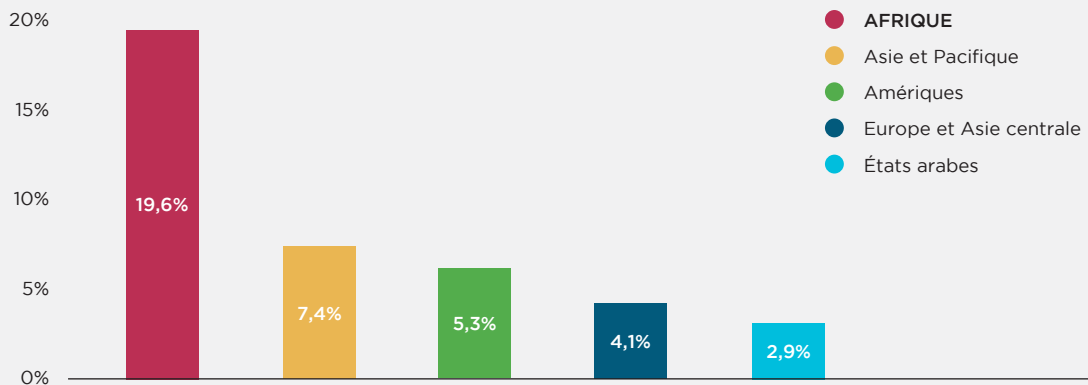
	Travail des enfants		Travail dangereux		
	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%	
Monde	151 622	9,6	72 525	4,6	
Afrique, total	72 113	19,6	31 538	8,6	
Afrique, groupe d'âge	5-11 ans	42 547	19,9	12 948	6,0
	12-14 ans	18 928	23,8	7 953	10,0
	15-17 ans	10 638	14,5	10 638	14,5

La définition du travail des enfants est donnée dans deux conventions de l'OIT, la n° 138 et la n° 182. Selon les articles de ces conventions, le concept du travail des enfants est défini comme un sous-ensemble des enfants occupés économiquement. Il comprend tous les enfants âgés de 5 à 11 ans qui travaillent, tous les enfants âgés de 12 à 14 ans qui effectuent des travaux non considérés comme des travaux légers et qui travaillent plus de 14 heures par semaine, et tous les enfants âgés de 15 à 17 ans dont le travail peut être considéré comme dangereux.

Cela étant, les estimations révèlent qu'un cinquième de tous les enfants africains sont astreints au travail des enfants, un pourcentage plus du double de celui de toutes les autres régions du monde (Figure 1). Neuf pour cent des enfants africains effectuent des travaux dangereux, ce qui est une fois encore le pourcentage le plus élevé de toutes les régions du monde. En termes absolus, on estime que 72,1 millions d'enfants africains sont astreints au travail des enfants et 31,5 millions effectuent des travaux dangereux.

Figure 1

Pourcentage d'enfants astreints au travail des enfants, groupe d'âge 5-17 ans, par région, 2016



Les estimations relèvent également que:

Les progrès dans la lutte contre le travail des enfants semblent avoir stagné en Afrique. Le travail des enfants a augmenté en Afrique subsaharienne pendant la période de 2012 à 2016 (Figure 2), contrairement aux progrès continus enregistrés ailleurs dans le monde et en dépit des politiques ciblées de lutte contre le travail des enfants mises en œuvre par les gouvernements africains. La région d'Afrique a aussi été parmi les plus touchées par des situations de fragilité des États et de crises, ce qui augmente à son tour le risque de travail des enfants (voir plus loin).

Figure 2

Pourcentage et nombre d'enfants astreints au travail des enfants, groupe d'âge 5-17 ans, Afrique Subsaharienne, 2012 et 2016

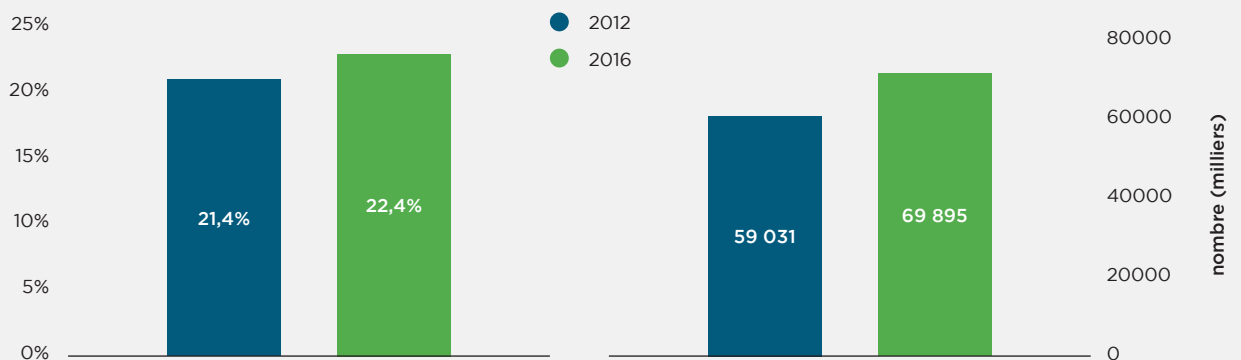


Figure 3

Distribution en pourcentage d'enfants astreints au travail des enfants, par secteur économique, Afrique, 2016

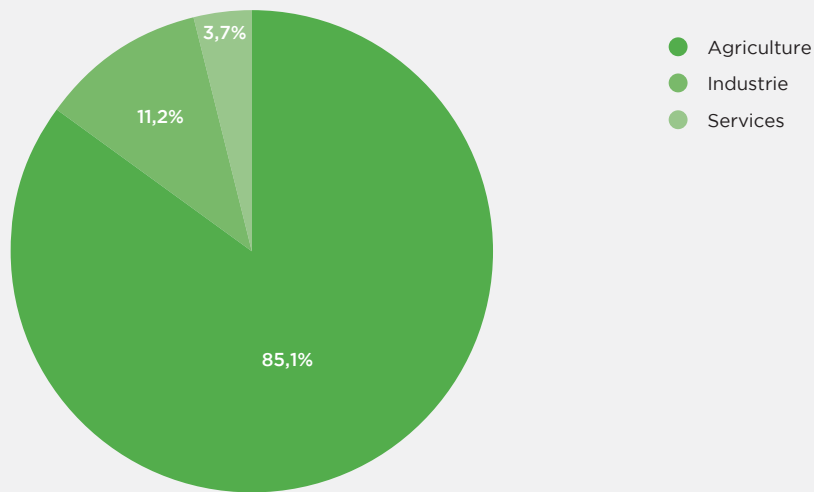
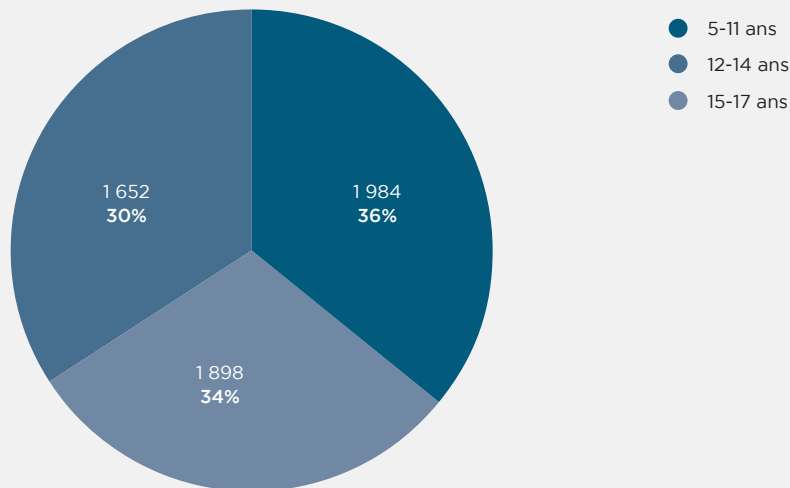


Figure 4

Distribution en pourcentage et en nombre (milliers) d'enfants astreints au travail des enfants, par groupe d'âge, Afrique, 2016



L'agriculture est prédominante. L'agriculture représente 85 pour cent de l'ensemble des enfants astreints au travail des enfants et plus de 61,4 millions d'enfants en termes absolus. Le travail des enfants dans l'agriculture concerne principalement l'agriculture de subsistance et commerciale et l'élevage du bétail; la plupart est non rémunérée et a lieu au sein de la famille. Parmi les autres enfants astreints au travail des enfants, 8,1 millions (11 pour cent) se trouvent dans le secteur des services et 2,7 millions (4 pour cent) dans l'industrie.

Les jeunes enfants constituent le groupe le plus important de ceux astreints au travail des enfants. La ventilation par âge des enfants astreints au travail des enfants indique que 59 pour cent de tous les enfants astreints au travail des enfants sont dans la classe d'âge des 5-11 ans, 26 pour cent sont âgés de 12 à 14 ans et 15 pour cent appartiennent au groupe d'âge des 15-17 ans. Ce profil d'âge du travail des enfants en Afrique est beaucoup moins élevé que n'importe où ailleurs. Les enfants de la classe d'âge la plus «jeune» constituent également le plus grand groupe de ceux accomplissant des travaux dangereux en Afrique. Le nombre de très jeunes enfants africains subissant des conditions de travail dangereuses qui mettent directement en danger leur santé, leur sécurité et leur développement moral est particulièrement préoccupant.

Esclavage moderne: principaux faits et défis

Tableau 2

Principales statistiques: esclavage moderne

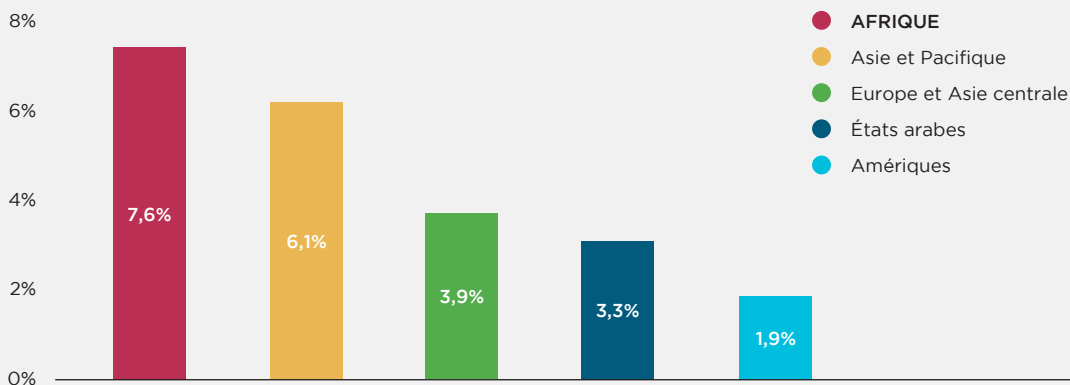
Distribution en nombre (milliers) et prévalence (pour 1 000 habitants) de personnes victimes de l'esclavage moderne, par âge, sexe et catégorie, Afrique, 2016

			(a) Travail forcé	(b) Mariage forcé	(a + b) ESCLAVAGE MODERNE
Monde		Nombre (milliers)	24 850	15 442	40 293
		Prév. (‰)	3,4	2,1	5,4
Afrique, total		Nombre (milliers)	3 420	5 820	9 240
		Prév. (‰)	2,8	4,8	7,6
Afrique, âge	Enfants	Nombre (milliers)	511	1 483	1 994
		Prév. (‰)	0,9	2,6	3,5
	Adultes	Nombre (milliers)	2 906	4 335	7 241
		Prév. (‰)	4,5	6,8	11,3
Afrique, sexe	Hommes	Nombre (milliers)	1 890	815	2 705
		Prév. (‰)	3,1	1,3	4,4
	Femmes	Nombre (milliers)	1 514	5 003	6 517
		Prév. (‰)	2,5	8,2	10,7

Les estimations mondiales indiquent qu'un jour donné en 2016'il y avait au total plus de 9,2 millions de victimes d'esclavage moderne³ en Afrique en un jour donné de 2016. Ceci se traduit par une prévalence de 7,6 pour 1 000 personnes, le pourcentage le plus élevé de toutes les régions du monde (Figure 5).

Figure 5

Prévalence de l'esclavage moderne, par région, 2016

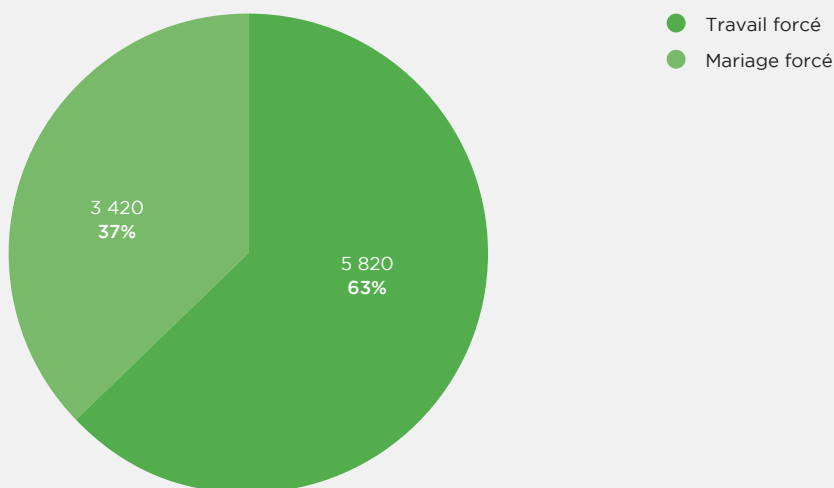


Les estimations relèvent également que:

La plus grande partie des personnes dans l'esclavage moderne sont victimes de travail forcé. Environ les deux tiers (63 pour cent) d'entre elles ont été victimes de travail forcé⁴ (ce qui recouvre trois secteurs: le travail forcé imposé par les acteurs privés, l'exploitation sexuelle forcée et le travail forcé imposé par l'État) et 37 pour cent étaient victimes de mariages forcés (Figure 6). La prévalence du mariage forcé est la plus élevée de toutes les régions du monde.

Figure 6

Distribution en pourcentage et en nombre (milliers) de personnes victimes du travail forcé et du mariage forcé, Afrique, 2016

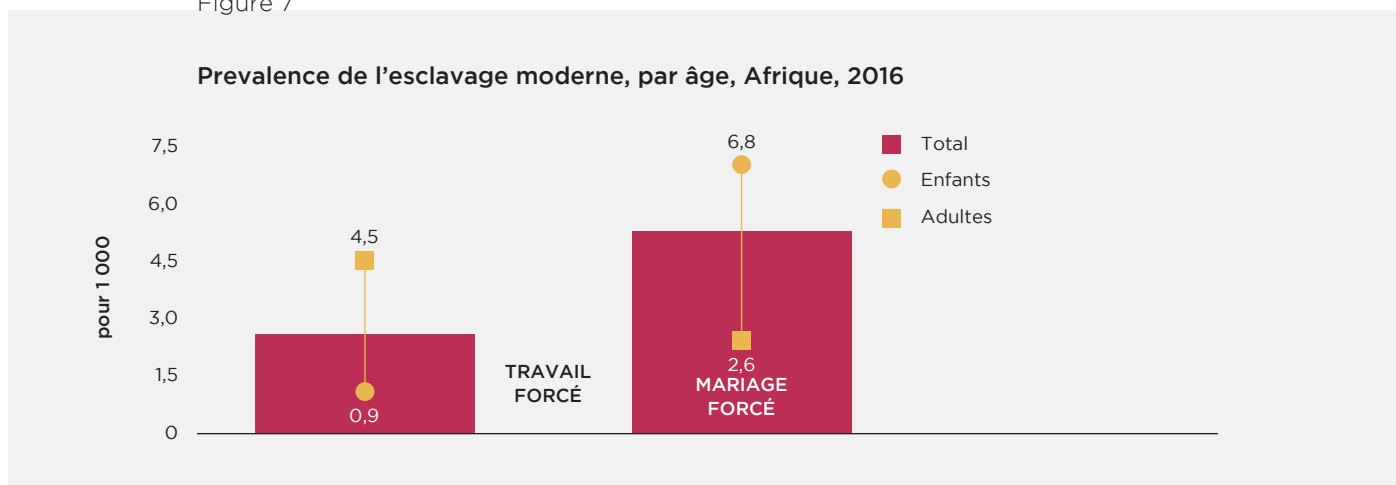


Beaucoup de victimes du travail forcé étaient en situation de servitude pour dettes. Plus de la moitié (54 pour cent) de toutes les victimes de travail forcé imposé par des acteurs privés dans la région Afrique étaient dans une situation de servitude pour dettes; la servitude pour dette est définie comme le fait d'être contraint de travailler

pour rembourser une dette et ne pas avoir la possibilité de quitter l'employeur. Le pourcentage était particulièrement élevé parmi les personnes forcées à travailler dans l'agriculture, le travail domestique ou l'industrie manufacturière. Il est probable que ces chiffres reflètent des cas de formes traditionnelles de travail en situation de servitude et de formes plus récentes de servitude pour dettes, où les frais de recrutement et les droits des agences deviennent la dette qui oblige les victimes.

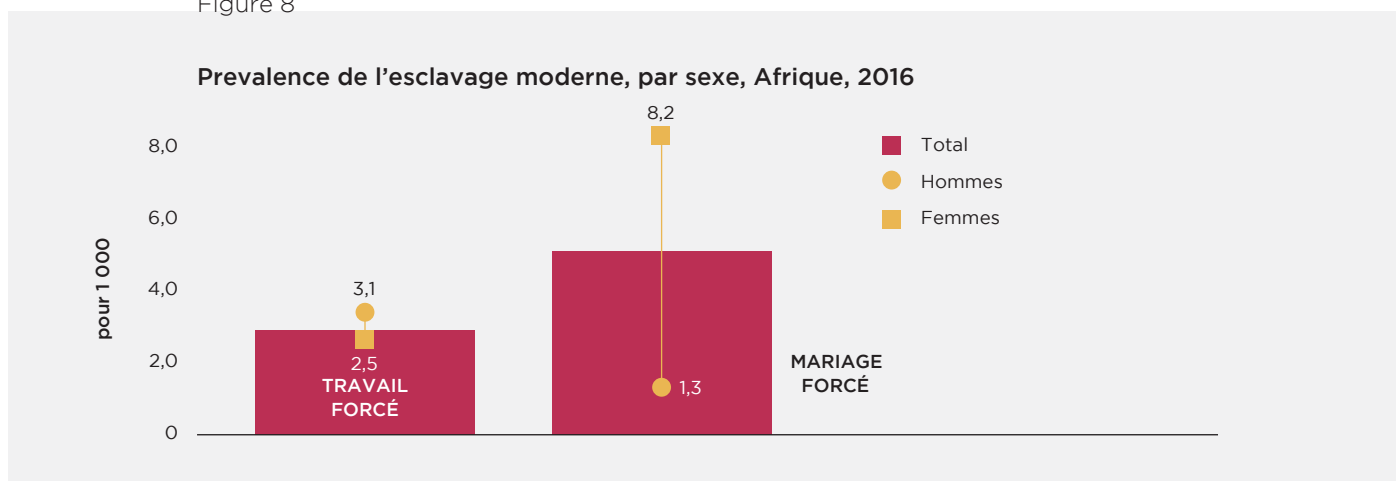
L'esclavage moderne a touché tant les enfants que les adultes. Deux millions de victimes dans la région Afrique étaient des enfants âgés de moins de 18 ans. Les enfants étaient particulièrement exposés au mariage forcé; 1,5 millions d'enfants vivaient en situation de mariage forcé en 2016, ce qui traduit un taux de prévalence de 2,6 pour 1 000 enfants (Fig. 7). Le travail forcé a touché 511 000 autres enfants, ce chiffre comprenant les enfants victimes d'exploitation sexuelle commerciale.

Figure 7



La prévalence de l'esclavage moderne est beaucoup plus élevée pour les femmes. On comptait 10,7 femmes sur 1 000 victimes de l'esclavage moderne pour 4,4 hommes sur 1 000. Cet écart global entre les sexes a masqué un écart encore plus important entre hommes et femmes en matière de mariage forcé (Figure 8): les femmes étaient six fois plus susceptibles que les hommes d'être victimes de mariage forcé. Au contraire, la prévalence du travail forcé était légèrement plus élevée chez les hommes. On a également constaté de grandes différences entre hommes et femmes dans les moyens de contrainte dans le travail forcé; la violence sexuelle, par exemple, était limitée presque exclusivement aux victimes femmes.

Figure 8



Priorités politiques sur la voie de 2025 et 2030

L'abolition du travail des enfants et de l'esclavage moderne va exiger une réponse pluridimensionnelle qui appréhende l'ensemble des forces - économiques, sociales, culturelles et juridiques - qui participent à la vulnérabilité des personnes et permettent les abus. Les réponses doivent être adaptées aux divers environnements dans lesquels surviennent le travail des enfants et l'esclavage moderne. Certaines priorités politiques régionales générales issues des estimations mondiales et un corpus plus important de recherches et d'expériences pratiques pourraient se concentrer sur ce qui suit:

Élargir l'accès à une éducation publique gratuite et de qualité. L'éducation aide à briser les cycles intergénérationnels de pauvreté et apporte une alternative précieuse au travail des enfants. Les données existantes suggèrent également que, parallèlement à l'élaboration et à l'application de lois pénales, la promotion du droit à l'éducation aide à prévenir les mariages forcés. Il faut investir dans ce que nous savons qui fonctionne pour retirer les enfants du travail et les envoyer à l'école - et les y maintenir.

Poursuivre la mobilisation et la sensibilisation des communautés. En Afrique, il est impératif de lancer le processus au niveau communautaire et d'impliquer les communautés dans la prise de conscience des implications à long terme du travail des enfants et de la perte de l'enfance. Il s'agit là d'un sujet de préoccupation à prendre en compte par la société civile et les partenaires sociaux, afin de garantir que les difficultés de subsistance des populations pauvres ont leur place dans le processus politique. Les approches participatives sont fondamentales dans la poursuite d'un développement durable à base communautaire et dans l'accès et le contrôle des populations marginalisées.

L'agriculture doit être mise en avant dans les politiques. Étant donné la prépondérance du travail des enfants dans l'agriculture, les politiques publiques doivent en traiter les causes profondes. Il convient d'accorder une attention aux opportunités de génération de revenus alternatifs pour les populations rurales, ce qui élargirait la possibilité que les foyers ruraux atteignent un niveau de vie décent et aient moins recours aux enfants soit comme travailleurs non rémunérés, soit comme producteurs de revenus. Les programmes de travaux publics et d'industrialisation rurale constituent des options viables pour combattre le sous-emploi et le chômage, ce qui devrait contribuer au travail décent.

Élargir les systèmes de protection sociale, y compris leurs socles. Les vulnérabilités associées à la pauvreté, aux pertes d'emploi soudaines, aux catastrophes naturelles, aux crises économiques et à d'autres chocs peuvent obliger les ménages à recourir au travail des enfants en tant que mécanisme de survie. Ces chocs peuvent également jouer un rôle central lorsqu'il s'agit de pousser les personnes dans l'esclavage moderne. La protection sociale est fondamentale pour atténuer ces vulnérabilités. Les programmes de transfert en espèces, les programmes publics d'emploi, la protection de la santé, la protection de la maternité, les prestations en cas d'invalidité, la protection contre le chômage et la sécurité du revenu dans la vieillesse sont tous pertinents à cet égard, dans le cadre de systèmes de sécurité bien conçus.

Assurer une gouvernance juste et efficace des migrations. Les estimations mondiales montrent qu'un fort pourcentage de tous les Africains victimes de l'esclavage moderne sont exploités hors de leur pays de résidence, ce qui met en évidence le lien entre la migration et l'esclavage moderne dans la région. Une part importante des enfants astreints au travail des enfants sont également des migrants. Les vulnérabilités spécifiques que les migrants affrontent doivent être combattues au moyen de réformes élargies de la gouvernance des migrations, destinées à maximiser les avantages et à minimiser les risques et les coûts sociaux des migrations.

Protéger les populations vulnérables en situation de conflit et de catastrophe. Les situations fragiles - caractérisées par des chocs de revenus, une rupture des réseaux de soutien social formels et familiaux, le déplacement et les interruptions de fourniture de services de base - entraînent des risques élevés de travail des enfants et d'esclavage moderne. Il est urgent d'améliorer les réponses au travail des enfants et à l'esclavage moderne parmi les populations touchées par des situations d'urgence. Il faut systématiquement inclure des mesures de prévention et de protection contre le travail des enfants et l'esclavage moderne dans toutes les phases de l'action humanitaire. Il faut des outils d'évaluation rapide du travail des enfants et de l'esclavage moderne à l'appui des réponses.

Lutter contre la servitude pour dettes. Il existe une très forte prévalence de la servitude pour dettes en tant que moyen de contrainte en Afrique - plus de la moitié des victimes du travail forcé se trouvent dans une forme ou une autre de servitude pour dettes. Ces statistiques comprennent aussi des cas de travail forcé des enfants, dont des situations où des enfants travaillent avec ou pour leurs parents, qui sont eux-mêmes dans une situation de travail forcé. Un exemple habituel est le travail des enfants dans le contexte du travail agricole de la famille en situation de servitude. Ce constat confirme que les politiques de prévention et de protection doivent également combattre les causes profondes de la servitude pour dettes et les systèmes de travail en situation de servitude. La question de la servitude pour dettes doit être traitée dans le cadre de réformes élargies.

Renforcer la législation et l'application de la loi. La mise en place d'un cadre juridique cohérent avec les normes juridiques internationales relatives à l'esclavage moderne et au travail des enfants demeure une priorité essentielle dans un grand nombre de pays africains. Il est important de garantir que la législation pertinente s'applique à tous les travailleurs, y compris ceux de l'économie informelle, qui est le théâtre de la plupart du travail forcé et du travail des enfants et où l'on trouve de 60 à 80 pour cent des travailleurs africains. Il faut continuer à développer les capacités de mise en œuvre de la loi. Il est également important de renforcer l'administration de la justice du travail, d'appliquer les sanctions aux contrevenants et d'apporter réparation aux victimes de l'esclavage moderne.

Créer le socle de connaissances. Les données régionales que les estimations mondiales ont mises en lumière doivent être enrichies par de nouvelles recherches et des efforts de collecte de données sur tous les aspects de l'esclavage moderne *au niveau national*, afin de générer des données spécifiques à chaque pays permettant des réponses politiques réfléchies. Les informations sur le travail des enfants et l'esclavage moderne dans la région sont loin d'être complètes. Dans les domaines du travail des enfants et de l'esclavage moderne, il existe également un besoin constant d'informations sur l'impact des politiques et des interventions, afin d'orienter les choix politiques.

Notes finales

1. Travail des enfants: estimations et tendances mondiales 2012-2016, Genève, BIT, 2017.
2. Estimations mondiales de l'esclavage moderne: Travail forcé et mariage forcé. Genève, BIT et Walk Free Foundation, 2017.
3. Dans le contexte du présent rapport, l'esclavage moderne couvre un ensemble de concepts juridiques précis, dont le travail forcé, la servitude pour dettes, le mariage forcé, l'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage et la traite des êtres humains. Bien qu'il ne soit pas défini dans la législation, l'esclavage moderne est utilisé comme un terme générique synthétisant des aspects juridiques qui se recoupent. Pour l'essentiel, il se réfère à des situations d'exploitation qu'une personne ne peut refuser ou quitter en raison de menaces, de violences, de coercition, de tromperie et/ou d'abus de pouvoir. Afin de rendre mesurable cet ensemble de concepts juridiques complexes, les estimations mondiales se concentrent sur deux formes principales d'esclavage moderne: le travail forcé et le mariage forcé.
4. Le travail forcé est défini par la Convention (n ° 29) de l'OIT sur le travail forcé, 1930, comme «tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas proposé de plein gré». Les estimations mondiales du travail forcé se fondent sur trois catégories principales de travail forcé définies comme suit: le travail forcé imposé par des acteurs privés en vue de l'exploitation du travail, y compris le travail en situation de servitude, le travail domestique forcé et le travail imposé dans un contexte d'esclavage ou de vestiges d'esclavage; l'exploitation sexuelle forcée d'adultes, imposée par des acteurs privés en vue de l'exploitation sexuelle commerciale et toutes les formes d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales; le travail forcé imposé par l'État, y compris le travail exigé par les autorités publiques, militaires ou paramilitaires, la participation obligatoire à des travaux publics et le travail forcé pénitentiaire.



**CONJUGUER LES EFFORTS
AU NIVEAU MONDIAL** AFIN
D'ÉRADIQUER LE TRAVAIL FORCÉ,
L'ESCLAVAGE MODERNE,
LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS
ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

www.Alliance87.org

 [@Alliance8_7](https://twitter.com/Alliance8_7)

#Achieve87